

Jean-Pierre Sueur : « Je n'ai ni la religion ni la haine des barrages... »

La République du Centre. — Le ministre de l'Environnement vient d'annoncer qu'il coupe les subventions destinées à la construction des barrages. N'est-ce pas là un artifice pour repousser encore d'un an la décision finale ?

Jean-Pierre Sueur. — Pour Serre-de-la-Fare il y a un contentieux. Quand bien même on voudrait faire un barrage on ne pourrait pas le faire. Donc il est clair que, de toutes manières, il n'y a pas d'urgence à inscrire les crédits. Ce qui me paraît important c'est le débat de fond et l'orientation qui sera prise sur l'ensemble du dossier.

R.C. — Même ligérien d'adoption, vous aimez la Loire. Y a-t-il un site que vous affectionnez tout particulièrement ?

J.-P. S. — En dehors d'Orléans il y a quatre sites merveilleux auxquels je suis attaché : Beaugency, le Val entre Cléry et Mareau-aux-Prés notamment les Muids, en particulier l'autanne, Bou et son avancée en Loire, l'arrivée sur Saint-Benoît et la route jusqu'à Sully. Justement en me rendant dimanche à Sully, je me disais qu'un député du Loiret avait bien de la chance de remplir ses fonctions tout en se déplaçant sur des itinéraires aussi somptueux.

R.C. — On parle d'un Institut français de l'Environnement à Orléans, c'est un gadget ou une consolation au cas où votre ville ne décrocherait pas l'I.S.T.V. (Institut des sciences et techniques du vivant) ?

J.-P. S. — L'I.S.T.V. c'est un autre problème. S'agissant de l'Institut de l'Environnement, Orléans a déposé sa candidature et croyez-moi ce ne sera pas un gadget. Je m'en suis entretenu récemment avec le Premier ministre. La décision n'est pas prise. Mais je tiens à ce qu'Orléans se batte dès lors qu'il s'agit d'un projet relatif à l'environnement. Outre les atouts géographiques nous avons ici le siège de l'Agence de bassin Loire-Bretagne, le B.R.G.M., des laboratoires associés à la fac de sciences et un projet de technopole qui aura sa spécificité. D'ailleurs un colloque est en préparation à Orléans sur la gestion des données en matière d'environnement.

R.C. — Il y a quelques mois vous affirmiez n'avoir pas d'opinion préconçue sur l'aménagement de la Loire. Avez-vous tranché ou hésitez-vous encore ?

J.-P. S. — J'ai toujours refusé une conception religieuse de ce dossier. Je n'ai ni la religion des barrages ni la haine des barrages. Soyons pragmatiques.

Serre-de-la-Fare : depuis l'annulation de la D.U.P. par le tribunal administratif, la construction de ce barrage n'est plus d'actualité. En revanche ce qui l'est, c'est de prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection des populations. Beaucoup de gens en Haute-Loire le disent, notamment les socialistes, qui ont pris une position très claire contre Serre-de-la-Fare.

Naussac 2 : à ma connaissance il n'est contesté par personne. Il a pour objet de réparer certaines erreurs faites lors de la construction de Naussac 1. Il faut le faire.

Chambonchard : l'objectif c'est l'alimentation en eau de l'agglomération de Montluçon et de la vallée du Cher. Il se trouve qu'il y a une solution alternative. C'est non pas le surélévement de Rochebut, mais c'est la réfection de ce barrage existant. Cette solution permettrait de faire une réserve en eau de l'ordre de 70 à 80 millions de mètres cubes. Certains disent que c'est insuffisant. Je ne partage pas ce point de vue. Je rappelle qu'aujourd'hui le volume disponible est de 25 millions de mètres cubes. Cette solution évite de faire un deuxième barrage, elle permet de régler les crues de la Tarde et satisfait l'alimentation en eau de la Vallée du Cher. Dès lors je ne comprendrais pas que l'on soit attaché de façon intransigeante à une solution alors qu'une autre existe.

Le Veudre : en terme de sécurité ce barrage est le mieux justifié. Son seul but c'est d'écrêter les crues exceptionnelles. C'est un barrage conçu comme étant ouvert donc qui n'entraîne pas de retenue.

Nous devons avoir deux préoccupations dans ce dossier : la sécurité des populations et la protection de l'environnement. Je refuserai qu'on oublie l'un de ces deux impératifs. C'est pourquoi, autant j'ai compris une contestation vis-à-vis de Serre-de-la-Fare et de Chambonchard, autant je m'interrogerai sur les motivations d'une contestation nouvelle à l'égard du Veudre. En effet les risques d'inondation dans le Val de



Jean-Pierre Sueur : « Je souhaite que le gouvernement trouve un terrain d'entente avec l'EPALA. »

Loire sont un vrai problème. Il ne serait pas responsable de l'ignorer. Je refuserai en revanche que la construction du Veudre soit un alibi qui dispenserait les élus et l'Etat de prendre des dispositions qui s'imposent par rapport aux zones inondables. Il faut absolument restreindre ou supprimer la

Dossier : Christian BIDAULT

constructibilité dans un certain nombre de zones à définir. C'est impératif pour l'avenir.

R.C. — Pierre Goldberg, le maire communiste de Montluçon, Jean Royer, tous deux députés, menaceraient le gouvernement de voter la censure s'il ne donne pas le feu vert aux barrages. La décision de Michel Rocard n'est-elle pas avant tout politique ?

J.-P. S. — Je ne le crois pas. Le

débat. Une crispation sur des positions définitives ne me paraît pas une bonne manière de sortir de ce dossier.

R.C. — Faut-il transformer les structures de l'E.P.A.L.A. ou même supprimer cette instance ?

J.-P. S. — L'aspect positif de l'E.P.A.L.A. c'est la présence en son sein de tous les élus du bassin. C'est mieux qu'une instance technocratique. Cela dit il faudrait associer davantage les associations. D'autre part on n'échappe pas au caractère national du problème lorsqu'il s'agit d'un quart du territoire. Ça ne peut pas être l'addition de schémas localistes. J'avais proposé lors du colloque de Blois, l'an dernier, qu'il y ait un débat à l'Assemblée, je maintiens cette suggestion.

A tort ou à raison l'E.P.A.L.A. a donné l'impression de ne s'intéresser qu'à l'aspect hydrologique, autour d'un compromis entre des élus. Tout le reste ne venant que par surcroît en annexe ou en conséquence. Or Jean Auroux a raison quand il dit que la question de la Loire est une question économique, touristique, agricole, urbaine et culturelle. Par conséquent il faut s'orienter vers une instance qui prenne en compte l'ensemble du problème. L'axe ligérien est une transversale naturelle qui correspond à l'histoire et à la géographie. Je rêve d'une instance qui pourrait promouvoir l'axe ligérien aux plans économique, écologique, touristique... un axe dont on travaillerait l'aménagement. Ce qui ne veut pas dire mettre du béton partout mais organiser l'intervention de l'homme dans l'espace.

R.C. — Etes-vous favorable à instiller une représentation de l'Etat dans l'E.P.A.L.A. ?

J.-P. S. — C'est ce qui a été proposé par le groupe socialiste de la région Centre, c'est une idée intéressante. L'Etat est partie prenante dans la mesure où il paye et puis la Loire c'est un problème national.

R.C. — Dans votre position plutôt réservée sur les barrages n'y a-t-il pas une pincée de rivalité Orléans-Tours, un brin de règlement de compte avec Jean Royer ?

J.-P. S. — Non. Ma position n'est en rien une attaque contre Jean Royer et la ville de Tours. Je souhaite que le gouvernement trouve avec l'E.P.A.L.A. un terrain d'entente, que les projets soient revus et corrigés. Je préférerais à une situation de blocage préjudiciable à tout le monde.

gouvernement souhaite le dialogue et que prévalent des choix techniques. Je me suis beaucoup interrogé sur le consensus apparent chez la plupart des élus et l'Etat de prendre des dispositions qui s'imposent par rapport aux zones inondables. Il faut absolument restreindre ou supprimer la